L'ABEILLE.

Journal officiel de l'Etat, du Conseil Général de la Nouvelle-Orléans, de la Première et de la Troisième Municipalité.

Imprimé par J. Bayon.

NOUVELLE-ORLEANS:
MARDI MATIN, 18 OCTOBRE 1836.

POUR PRESIDENT

M. VAN BUREN.

POUR VICE PRESIDENT:

RD. M. JOHNSON.

"Je préfère que non seulement vous, mais la population entière des Etats-Unis comprenne bien à présent que, si le désir de ceux qui veulent m'élever à la suprême magistrature était satisfait, je devrais, dans l'exercice des fonctions de Président, me montrer toujours l'inflexible et constant adversaire de toutes les mesures du Congrès qui tendraient à abolir l'esclavage dans le district de Columbia, contrairement aux vœux des Etats dans lesquels l'esclavage existe, et je prendrais la résolution que rien ne pourra ébranler de m'opposer à la moindre interférence à ce sujet.—*Martin Van Buren.*

ELECTEURS DU PRESIDENT ET DU VICE-PRESIDENT DES E.-U.

1er. DISTRICT........................J. B. PLAUCHÉ.
2me. DISTRICT........................T. W. SCOTT.
3me. DISTRICT........................T. LANDRY.
4me. DISTRICT........................A. MOUTON.
5me. DISTRICT........................P. E. BOSSIER.

ASSEMBLEE VAN BURENISTE.

Les amis de Martin Van Buren sont respectueusement priés de se rendre à une assemblée publique qui aura lieu à la Salle de Bal de Davis, rue d'Orléans, Samedi 22 du courant, à 7 heures P.M. pour nommer des comités et prendre les arrangemens nécessaires avant la prochaine élection présidentielle.

J C De St. Romes,	Jerome Bayon,
Louis M Booth,	Robert J Ker,
Samuel Ker,	Charles Bayon,
J B Plauché,	H Petitpain,
Bernard Marigny,	E Planchard,
P F Smith,	Modeste Lefebvre,
S W Oakey,	C N Delery,
D C Ker,	F P Ducongé,
H B Cenas,	Alfred Hennen,
E A Canon,	James Rees,
Gustave Le Gardeur,	John J Ker,
W E Kennedy,	John Wilcox,
P J Tricou,	Jos H Caldwell,
Paul Bertus,	José Prats,
Gaston Brusié,	Israel Ruiz del Hazo,
Louis Barbarin,	J B Lamothe,
R A Lefebvre,	Harvey Norton,
G Montamat,	James Ross,
John Mullins,	Charles Dimond,
M McDougall,	U Wale,
J Berry,	Francis Bell,
E Johns,	Benjamin F West,
John Duncan,	S S Slack,
James McHenry,	P Summers,
Salvador Prats,	Erastus Wells,
J Lamothe,	Wm Barkley,
Jonathan Davis,	G W Bennett,
Francisco Tio,	J W Collins,
Gilbert Morris,	A C Hyde,
J J Hall,	Theodore Meeks,
J V Wale,	E Duncan,
Michael Kearney,	J S McFarlane,
Martin H Devereux,	Rop Tankasley,
J B Labatut,	P Ryan,
C G De Armas,	Charles Armstrong,
Hortaire Andry,	Daniel Murphy,
M S Cucullu,	Nicholas Hoey,
W Bogart,	J B Mullen,
J M Kennedy,	E Stinson,
H Pedesclaux,	James Ross,
W F C Duplessis,	G G Steever,
J J Mercier,	Maunsel White,
Louis Allard,	H Locket.

Mr. GALIEN PREVAL sera soutenu par un grand nombre de votans du 4me. District, pour représenter ce district, en remplacement de Mr. U. Bouligny, démissionnaire.

Le bateau à vapeur Revenue, venant des Natchitoches s'est rencontré, à Barkees Settlement, dans un brouillard avec le steamboat NewYork, parti de la Nouvelle-Orléans. Le Revenue a eu sa proue enfoncée, et a coulé sur le champ: le New-York a éprouvé beaucoup d'avaries, mais a continué sa route.

Le Revenue est entièrement perdu; il y avait à bord 15 bales de coton. Personne n'a péri.

Une lettre de Tampico adressée à une maison de commerce de notre ville annonce, comme positif, que les généraux Mora, Parres et Villa Urrutia devaient s'embarquer à Tampico par le paquebot du 8 septembre, pour se rendre à la Havane. Le but de ce voyage est attribué à une mesure purement diplomatique du Cabinet de Mexico. Ces trois officiers seraient envoyés à la cour de Madrid, pour entammer les négociations au sujet de la réciprocité de commerce entre les deux pays d'après les bases établis par le décret du 27 août dernier, qui ordonne une suspension d'hostilités avec la Péninsule et l'ouverture des ports Mexicains aux bâtimens de cette puissance.

Continuation des nouvelles apportées par l'Erie.

ESPAGNE—Les journaux et une lettre privée de Madrid, du 16 août contiennent, dit le Courier & Enq. de N.-York du 1er. d'autres détails sur les évènemens de l'Espagne, qui sont d'un grand intérêt quoique en partie anticipés par des dépêches télégraphiques.

La Gazette de Madrid publie un décret lancé à St. Ildefonse le 14, dans lequel les nominations suivantes sont faites provisoirement; Don I. Landerosy Corchado ministre de la justice; Don A. G. Camba, ministre de la guerre: Don M. Moreno, ministre de la marine et D. Mariano Egea, ministre des finances, durant l'absence de Don N. Ferrer. Par un autre décret la résolution de Don P. Goosens, secrétaire en second au ministère de la guerre, a été adoptée.

La "Revista" fournit de nouveaux renseignemens sur les évènemens qui ont eu lieu à St. Ildefonse. Le 21 on avait représenté au théâtre du palais une pièce de comédie intitulée "un jour de révolution à Paris". La coïncidence du sujet avec ce qui se passait dans les provinces donna lieu à quelque excitation dans l'esprit public. Néanmoins, la plus grande partie de l'auditoire resta calme jusqu'à ce que les troupes provinciales casernées en dehors de la ville se fussent approchées des portes de Sevogia en criant: "La constitution pour toujours". Les portes qui avaient été fermées furent enfoncées, et le bataillon se mit en marche pour se joindre au 4e régiment de la garde en garnison dans les casernes de la Plaza de los Dolores; et après leur jonction ils partirent ensemble pour le Palais-Royal, entonnant l'hymne de Riego avec grand accompagnement d'orchestre. La nuit étant déjà très avancée il ne fut pas possible à la reine de se montrer au balcon; mais une députation des bataillons se rendit à l'appartement de Sa Majesté pour lui faire part des desirs du peuple tels qu'ils avaient été manifestés dans plusieurs capitales des provinces. Aussitôt que la Reine eut annoncé qu'elle ne négligerait rien pour assurer le bonheur de la nation, on écrivit de suite sur de grandes feuilles de papier "vive longtems Isabelle II! Vive la constitution de 1812. Les affiches circulèrent dans les rangs où elles furent saluées par de vives et joyeuses acclamations. Les troupes se retirèrent à 2 heures du matin, et la constitution fut proclamée à 2 heures de l'après midi, le jour suivant. Les détails suivans sur les évènemens qui ont eu lieu à Madrid, sont extraits de l'Espanol:

Le peuple de Madrid ayant vu avec indignation le désarmement injuste et arbitraire de la garde nationale, et ayant lu avec rage le décret rendu par le général Quesada, pour la suppression de ce corps, ne comptaient pour voir leurs justes demandes agréés, que sur la reine Christine, la mère de tous les vrais Espagnols. Dans la matinée du 13, l'étonnement fut général, en ne voyant pas arriver à l'heure habituelle le courrier de St. Ildefonse, ce qui donna lieu à une infinité de rapports et de conjectures; mais la vérité fut bientôt connue, malgré les efforts de certains partis pour la tenir cachée. Toute la capitale apprit que l'immortelle Christine, à qui les représentations énergiques d'une grande partie de l'Espagne avaient été peintes sous les couleurs les plus faibles, s'était rendue à la voix des braves qui avaient été chargés de la protéger à la Granja, et qu'elle avait solennellement proclamé la constitution de 1812. Toutes les lettres qui furent remises dans l'après midi confirmaient cette nouvelle: et malgré la présence de la force militaire ordonnée par le ministère, les patriotes se réjouirent par anticipation du triomphe certain de la liberté.

Cependant, les nombreuses patrouilles mises sur pied par les autorités et les rapports perfides que l'on fit circuler inspirèrent des soupçons contre elle. Le lendemain le mécontentement général ne connaissait plus de bornes lorsqu'on vit le général Quesada traverser les rues à la hâte, et traitant comme rebelles des hommes qui proclamaient avec enthousiasme cette constitution à laquelle la reine régente et les troupes de La Granja, avait prêté serment sur tous les points et particulièrement à la Puerta del sol. On voyait des groupes des citoyens fraterniser avec les soldats, les uns et les autres donner cours à l'indignation que leur inspirait le silence que gardaient les autorités civiles et militaires dans une occasion aussi importante. Quelle misère n'a pas produit l'obstination du ministère! dit la feuille que nous citons, quel sang précieux ne nous a-t-il pas coûté! Les noms de Goldoni et de Calvet nous rappelleront avec horreur le dernier jour du ministère déchu. Le brave Goldoni, chef des gardes nationales à cheval, ayant mis son uniforme, se trouvait sur la plaza de la Cebada, quand Don N. Calvet arrivant avec quelques hommes du régiment de la reine, attaqua les gardes nationaux qui se défendirent et battirent les troupes; celles-ci eurent quatre hommes de blessés, ainsi que leur chef Calvet. Goldoni fut aussi blessé mais légèrement. La nouvelle de cette échauffourée se répandit comme l'éclair; elle exaspéra la populace contre les ministres, qui avaient ordonné aux troupes d'agir d'une manière si contraire à leurs vrais sentimens. Dans le commencement de la matinée elles avaient manifesté de la répugnance à tirer sur le peuple, et elles avaient proclamé la constitution de 1812, malgré l'ordre formel du général Quesada, qui traversait les rues avec son escorte, au milieu de l'exécration universelle, et d'une grêle de pierres et même de balles qui lui furent tirées et auxquelles il échappa. Dans la nuit, des placards furent affichés sur tous les points; on annonçait une vengeance pour toute tentative de révolte, et l'on craignait qu'il n'y eut encore du sang de versé le lendemain; mais heureusement l'auguste Christine mit fin à cet état d'anxiété. La joie se répandit sur toutes les figures et le peuple put respirer librement après trois mois d'oppression et de tyrannie.

Hier, à 4 heures de l'après midi, la constitution de 1812 a été proclamée avec toute la solennité possible, au bruit des acclamations d'un concours immense du peuple. Cent hommes de gardes nationales à cheval offrirent leurs services dans cette occasion glorieuse, et il y a eu fraternité complète entre les troupes de la garnison et les gardes nationaux. Le capitaine Don R G Garrasco, des gardes nationales à cheval, est parti ce soir pour San Ildefonso, pour escorter la Reine jusqu'à Madrid—Don J S Pino est aussi parti pour San Ildefonse.

Une sorte d'alarme générale s'est répandue hier au soir dans tous les cercles commerciaux et politiques de la Nouvelle-Orléans. Quelle en était la cause?—L'arrivée subite du cholera?—Non. Le renversement de notre gouvernement?—Non.—Le feu aux quatre coins de la ville?—Non.—Une crevasse du fleuve et la perte d'une grande partie de la récolte des habitans? La déconfiture de nos principales maisons de commerce enfin?—Non, non et mille fois non. L'état sanitaire de notre ville est des meilleurs; notre gouvernement est assis sur des bases que rien ne saurait ébranler; pas la moindre apparence d'incendie, à l'exception de quelques coups de cloche donnés dans la journée de Dimanche dernier et qui n'avaient pour but que d'annoncer aux timides et curieux habitans des trois municipalités, que dans quelque part de la rue du Quartier il se trouvait une vieille masure presque en ruine et une cheminée tapissée de suie qu'une étincelle avait mise en combustion—Le fleuve est à sept ou dix pieds plus ou moins au dessous du niveau du sol—Nos négocians sont tous au devant de leurs affaires: vous voyez donc que rien ne justifiait cette panique—Mais qu'y avait-il donc; et quel ressort caché a pu faire mouvoir si promptement et si spontanément cette masse de flaneurs, de cancaniers, de marchands, d'agens de change, de banquiers, de capitalistes, de journalistes et de badauds enfin pour faire usage de la seule expression convenable?—Rien qu'une misère: une mystification réservée à nos crédules concitoyens, par une feuille semi politique et semi bambochée établie dans les environs de la grande capitale des Etats-Unis. Voici donc de quoi il s'agissait:

L. Metropolitan de Georgetown, district de Columbia, dans son numéro du 3 du courant a annoncé, du moins c'est ce que l'on nous a rapporté, l'arrivée à New-York du paquebot Sully, parti du Havre le 3 septembre et apportant la nouvelle que le Roi des Français avait été définitivement la victime d'un assassin. Il aurait péri à Versailles dans les derniers jours d'août d'un coup de feu qui lui fut lâché à bout portant, la balle lui ayant fracassé le bras droit, et traversé le corps de part en part. Une colonne et demie du journal fut consacrée à la relation de ce déplorable événement.

La foule se pressait à la Bourse pour entendre le récit que l'on faisait de cette catastrophe. Les nouvellistes saisirent la balle au bond. Ils se mirent de suite en mouvement—chacun court de son côté. Le Merchant's Exchange, le café de l'Arcade, Bishop's et Armstrong's hotels, le café de Power, celui du rail-road Pontchartrain, tous sont passés en revue, de sorte qu'à huit heures du soir il n'y avait pas un individu en ville qui n'eut connaissance et du fait tel qu'il était rapporté par le Metropolitan et des nombreux commentaires, ornemens, broderies et amplifications de ceux qui le faisaient transpirer dans le public.

Les presses locales furent assaillies par une foule de curieux de tout âge et de toutes les classes. Où est la gazette qui contient les détails de l'assassinat de Louis Philippe?—Quoi! Louis est mort?—Par Dieu oui! et que le ciel reçoive son ame royale en paix:—Mais comment savez-vous cela? Par une feuille que fournit le courrier d'aujourd'hui—D'où?—Nous n'en savons rien, mais ce qu'il y a de positif c'est que la gazette est en ville, le Courrier de la Louisiane a *chat en poche*, nous voulons dire le journal en question, et il se dispose à consacrer les deux tiers de sa feuille d'aujourd'hui à donner le récit de la catastrophe et les commentaires qu'elle lui inspirera.

Cette nouvelle était trop importante pour que nous ne nous missions point en quatre afin d'en remonter à la source. Nous apprimes donc après bien des démarches, des peines et des importunités, les détails que nous avons donnés dans le second paragraphe de cet article.

Maintenant il nous reste à rassurer les esprits, en démontrant au public la fausseté de cette nouvelle. 1o. Le Sully est parti du Havre le 9 aout dernier; il est arrivé à New-York il y a environ trois semaines. 2o. et enfin nous avons des dates par le courrier d'hier de Philadelphie du 3, de New York du 2, de Washington du 4, elles n'annoncent aucun nouvel arrivage depuis l'Erie. Comment donc le Metropolitan du 3 a-t-il pu avoir, lui seul, connaissance du fait qu'il a rapporté. Ce sera sans doute par un ballon, ou par un pigeon-messager parti du Havre tout exprès pour lui annoncer la nouvelle.

La mystification est néanmoins délicieuse, mais toutefois pour les badauds. Cela leur apprendra à être plus incrédules.

CONGRES GENERAL DE MEXICO.

Seance du 27 août 1836.

Débats sur la question de suspendre les hostilités avec l'Espagne et d'ouvrir les ports de la république au commerce de cette nation sur des bases de réciprocité.

La commission sur les affaires de l'intérieur soumet le rapport suivant:

"L'utilité, la justice et la politique de la proposition faite par l'honorable Guadalupe Victoria d'admettre les bâtimens portant le pavillon espagnol dans les ports de la république sont tellement incontestables que la commission croirait insulter aux lumières profondes et aux patriotiques sentimens du Congrès général en essayant à démontrer la vérité de ces trois circonstances. Néanmoins, pour remplir consciencieusement son mandat, elle croit devoir entrer dans quelques détails qu'elle s'efforcera pour le moment de tracer aussi succinctement que possible, quitte à elle lorsqu'arrivera la discussion de leur donner plus d'étendue, suivant que la nécessité l'exigera. D'ailleurs, la célérité qu'elle a mise à préparer son rapport ne lui a pas permis de s'étendre davantage.

"Le point d'utilité de la proposition n'est que trop évident: une nation qui, pendant trois siècles, fut la maîtresse de notre sol, qui a créé nos habitudes, qui parle le même idiôme et qui professe la même religion que nous, a dû nécessairement laisser dans le pays des impressions très profondes, que des momens d'irréflexion, un excès de zèle patriotique, provoqué peut-être par nos propres ennemis dans l'intention de nous tromper, ne sauraient facilement effacer; mais du moment que la cause qui semblait étouffer nos sympathies mutuelles, et nous mettre en opposition avec la mère patrie a cessé d'exister, l'expérience doit nous indiquer quel système il nous faut adopter. Ainsi la justice de notre cause ayant été reconnue par un des actes les plus solennels de la reine d'Espagne, acte qui disait aux Cortès dans les termes les plus sincères et les plus honorables pour nous que "le jour était arrivé où il fallait mettre un terme à nos différends", il y aurait une singulière contradiction de notre part à ne point accepter le mérite de cette déclaration.

Ces habitudes ont créé des besoins positifs que l'on ne peut remplacer qu'avec difficulté: ainsi avons nous vu pendant l'espace de quinze années l'introduction des marchandises et denrées espagnoles, nonobstant notre guerre avec la Péninsule, s'élever à un chiffre tellement grand qu'il suffit de le comparer avec les importations précédentes pour se faire une idée de son étendue. On ne peut nier le préjudice que la république a souffert par de semblables introductions sur des bâtimens français, anglais et américains; nous avons perdu le gain que retirent ces nations comme intermédiaires commerciaux entre l'Espagne et nous. Tous ceux qui sont allés à Gibraltar, Bordeaux, la N. Orléans et dans d'autres endroits peuvent se convaincre de cette vérité: il en est résulté donc que dans cette guerre purement nominale le Mexique a été le seul perdant, puisque le commerce espagnol, quoique d'une utilité moindre, nous a envoyé ses produits, et que nous, à notre tour, nous sommes obligés à les payer à des prix très élevés.

En outre des avantages ci-dessus mentionnés, il est un autre objet de haute considération dont la commission croit devoir vous entretenir: c'est l'essor que commencera à prendre notre agriculture par l'exportation qui se fera de nos farines à la Havane, où, malgré la concurrence avec le nord, elles ont été préférées et se sont vendues à un meilleur prix. Cette mesure vivifierait donc le commerce de grains de l'intérieur et occasionnerait une augmentation dans notre marine marchande qui prospérerait proportionnellement avec les spéculations et l'établissement de nouveaux marchés à l'intérieur, et qui donnerait également naissance à une école pratique pour notre marine de guerre.

Notre état de guerre avec les colons du Texas exige aujourd'hui que nous ayons des troupes, des armes et des vivres, et que pour l'honneur du pavillon mexicain, nous arrêtions les actes de piraterie de ces rebelles; toute force maritime calculée de manière à les réprimer augmentera donc notre respectabilité et nous procurera un avantage positif. Les colons eurent l'imprudence d'insulter la bannière espagnole; ils commirent des actes atroces de piraterie sur quatre batimens; mais bientôt il paieront cher leur audace et recevront le châtiment qu'ils ont encouru. La commission ne doute pas que le commerce de la Havane pour se garantir contre de tels attentats n'arme une flotte pour escorter ses navires marchands, et dans ce cas il sera difficile aux insurgés de triompher.

Si la mesure que recommande la proposition est utile, elle est également juste. L'Espagne après avoir été officiellement informée du décret du congrès mexicain du 11 mai 1836, a reçu notre ministre plénipotentiaire avec tous les honneurs et toutes les distinctions que réclamait sa haute mission: elle a ouvert la négociation et aujourd'hui les choses en sont tellement avancées et les bases du traité si solidement établies que ce serait un événement extraordinaire si l'échange n'était pas ratifié. En effet, le cabinet de Madrid convaincu qu'il ne saurait exiger aucune indemnité du Mexique, ni aucune autre exaction, mû qu'il était par des motifs de justice et de haute politique, a reconnu toute la dette nationale. Il ne peut donc plus exister de cause de différends, dès que les difficultés premières se sont trouvées applanies sans qu'il en coûtât rien à l'honneur de cette contrée et au caractère soutenu de ses enfans. Ces raisons sont solides et les faits nous en offrent la preuve manifeste. La Reine régente décréta le 24 juillet 1834 que l'on admettrait dans tous les ports espagnols le pavillon des nouvelles républiques américaines sans condition aucune; cette mesure, de quelque manière qu'on veuille la considérer témoigne de la bonne disposition de ce cabinet à entrer en transaction.

Il conviendrait à la commission de noter les termes dans lesquels le décret de Sa Majesté la Reine est conçu: "aucun obstacle ne sera mis par les autorités des ports espagnols à l'entrée des navires qui se présenteront portant pavillon d'aucune des nouvelles républiques de l'Amérique, en attendant que les Cortès d'Espagne aient déterminé le mode d'établir des relations d'amitié, en prenant pour base la reconnaissance de leur indépendance." Et serait il juste, lorsque l'Espagne, notre ancienne métropole ayant à se plaindre justement ou injustement de nous, consent à abjurer tout sentiment d'inimitié, et à asseoir les bases de sa conduite sur la justice et la saine politique, que nous missions, nous, des obstacles à son desir manifeste de nous donner le baiser fraternel? Que l'on ne dise pas qu'en ouvrant temporairement nos ports au commerce espagnol ce serait affaiblir les ressorts du traité! L'opinion de la commission est que cela donnera au contraire un meilleur aspect à la question; car entr'autres raisons il n'est que trop évident que les Espagnols délicats par caractère sur le point d'honneur ne voudraient pas subir l'humiliation de jouer le dernier rôle dans un pays qui s'est trouvé sous leur domination. Tout retard qui serait apporté à l'adoption de la proposition serait autant de portes ouvertes à une rupture totale ou bien à la discontinuation des procédures entamées, puisque dans l'intervalle, les Espagnols habitant le Mexique n'y obtiendraient que les garanties d'homme tandis que les autres étrangers auraient celle de leurs Ministres et de leurs Consuls.

La politique réclame également cette mesure, et dans notre situation actuelle ce serait renier les principes les plus sains que de ne pas sentir tous les avantages d'une relation commerciale avec l'Espagne. Si nous nous y refusions, n'aurait-on pas le droit d'attribuer notre opposition à un point d'honneur si exagéré et imprudent qu'il se confondrait avec le fanatisme politique.

La commission peut affirmer: que si l'adoption de cette mesure pouvait compromettre l'honneur national, elle n'eut pas admis la proposition; mais quand l'Espagne a pris l'initiative dans les négociations; quand nous la voyons donner des preuves sincères qu'elle veut renoncer à ses anciennes prétentions, notre obstination serait impolitique en laissant passer une occasion si favorable et qui pourrait bien ne jamais revenir tant est variable le système de politique qui dirige aujourd'hui les gouvernemens européens, amis de l'Espagne; et alors nous donnerions sujet à nos ennemis de profiter d'une semblable conjoncture pour nous causer des préjudices irréparables. D'après cet exposé et les autres détails qui seront donnés dans le cours de la discussion la commission est d'avis que le Congrès doit approuver la mesure proposée par le membre Victoria, avec quelques modifications cependant, de manière à ce que le gouvernement, habile à agir, puisse remplir le but que l'auteur s'est proposé.

La clause restrictive de n'admettre seulement que les batimens qui viennent des Antilles ou des îles Philippines doit être supprimée parce que ce serait imposer une obligation onéreuse aux bâtimens qui partent en droite ligne des ports de la Péninsule. Des deux choses l'une, ou cette restriction excitera à la fraude, ou bien elle occasionnera un tort considérable au commerce direct d'Espagne, sans qu'il en résulte le moindre avantage à la république.

L'autorisation que l'on concède au gouvernement est inutile, ou du moins paraît tel aux membres de la Commission, car en vertu de l'art. 5 du chap. 1er. et l'art. 1er. du chap. 4 de la loi sur les tarifs, promulguée le 15 décembre 1821 et qui est encore en vigueur pour ce qui a rapport au commerce libre, il suffit seulement que le corps législatif fasse disparaître l'empêchement qui frappe la nation espagnole par la déclaration de guerre pour que les navires de cette puissance arrivent dans nos ports sur le même pied que ceux des autres puissances de l'Europe. Cet obstacle peut être levé de la manière que l'indique la commission, quoique dans son opinion il croie fermement que du moment où le gouvernement espagnol a reçu l'ambassadeur mexicain, l'obstacle a disparu et les négociations ont été ouvertes sur les mêmes bases qu'établit maintenant le congrès de Mexico.

En outre, le décret étant conçu dans les termes qu'indique la proposition, il resterait au gouvernement moins de facilité d'agir dans beaucoup de cas qui peuvent arriver et dans lesquels en établissant une base fixe, il résulterait de grands avantages, puisque l'on n'aurait plus besoin de l'intervention du corps législatif. Nos lois communes et les privilèges que donne la constitution à l'exécutif d'agir avec une liberté légale suffiraient donc au gouvernement pour tirer profit de toutes les circonstances qui se présenteraient. La commission croit devoir terminer ses remarques et soumettre à la délibération du Congrès la proposition suivante:"

"Jusqu'à ce que les négociations pendantes avec Sa Majesté la Reine Régente d'Espagne aient été définitivement réglées, les hostilités avec cette puissance seront suspendues, le gouvernement pouvant diriger ses opérations commerciales sans outrepasser les bases de réciprocité." (A continuer.)

ACADEMIE DES SCIENCES.

Séance du 8 Août.

M. le docteur Béniqué ancien élève de l'Ecole Polytechnique lit un mémoire sur la destruction de la pierre dans la vessie; dans ce travail l'auteur s'est proposé de régulariser l'action du marteau à l'aide duquel on détruit la pierre dans la vessie, de faire disparaître de cette opération des inconvéniens graves qui lui ont été reprochés à juste titre, de multiplier le nombre des cas auxquels elle est applicable, de la rendre plus rapide, enfin de la répandre de plus en plus, en la mettant à la portée de quiconque sait introduire une sonde dans la vessie.

L'une des objections les plus sérieuses que l'on tirait à la lithotritie est tirée du danger de briser les instrumens dans la vessie.

Afin de prévenir cet accident, M. Béniqué substitue à l'action de la main, pour frapper avec le marteau, une force que l'on peut modérer avec précision, un long ressort de pendule enfermé dans un barillet; un dynamomètre permet d'apprécier avec exactitude la valeur des coups frappés.

En analysant les différens phénomènes qui accompagnent le choc d'un marteau sur un corps, l'auteur tire cette conséquence que le meilleur mode pour frapper est celui qui, pour chaque degré du dynamomètre, produit dans le calcul vésical, le plus grand nombre de vibrations. Le nombre des vibrations est proportionné à la rapidité avec laquelle les coups se succèdent; c'est pourquoi M. Béniqué, dan son nouvel instrument, met le ressort en jeu au moyen d'une manivelle. A chaque tour qu'elle fait, le marteau frappe deux coups; on peut donc les précipiter à volonté.

Les avantages suivants semblent devoir résulter de ce procédé.

1° Avant d'opérer avec un instrument d'un diamètre donné, on déterminera par le dynamomètre la limite que ne doit pas dépasser la force du marteau; si l'on approche de cette limite sans que le calcul céde, on arrêtera l'opération. Le danger de briser les instrumens devient donc infiniment petit, pour ne pas dire nul.

2° Le chirurgien n'ayant plus à donner les coups de marteau, il n'y a plus d'hésitation de perte de temps pour les ajuster; l'opération est donc plus rapide, non seulement parceque les coups se succèdent plus promptement, mais aussi parce qu'ils ne perdent rien de leur force, tombant tous d'aplomb.

Un marteau pèse trois onces, il a onze lignes de diamètre à sa base; le coup marque vingt-deux livres au dynamomètre; si le marteau est dévié, si le côté du cercle et non le centre frappe sur le dynamomètre, il y a perte de dix livres. Cette perte est beaucoup plus grande, si le manche du marteau peut tourner sur son axe comme lorsqu'il est tenu dans la main.

3° Puisque la rapidité des coups contribue puissamment à la destruction de la pierre, il est évident que par le procédé ci-dessus, on fixera des calculs qui résisteraient à la percussion manuelle; M. Béniqué brise de la pierre de volvic avec un de ses instrumens de trois lignes et demie.

4° Enfin sa pratique de l'opération devient plus facile, puisqu'elle se réduit à reconnaître et saisir la pierre.

M. Doussy lit un mémoire sur l'influence qu'exerce la pression atmosphérique sur le niveau moyen de la mer. L'auteur est arrivé par ses recherches à la conclusion suivante: Quelle que soit la force et la direction du vent, le niveau moyen baisse quand le baromètre monte, et monte quand le mercure descent dans le baromètre; il suivrait de là, comme on voit, que le poids de l'air à la surface des mers, serait la principale cause de la hauteur moyenne des eaux.

M. Peltier communique le résultat de ses expériences sur l'électricité atmosphérique. L'année dernière, presque tous les nuages étaient chargés d'électricité, et cette électricité était le plus ordinairement positive; cette année, au contraire, le plus grand nombre des nuages est dénué d'électricité appréciable, et lorsqu'ils sont électriques, ils possèdent le fluide négatif. M. Peltier ne croit pas qu'il soit possible de résoudre la difficulté que présente cette différence, ni d'autres questions intéressantes relatives à l'électricité atmosphérique, tant que des observateurs placés, à différentes hauteurs ne s'entendront pas pour expérimenter en même temps sur les différentes couches de nuages.

M. Gourjon, bien connu pour la construction de ses galvanomètres si parfaits, annonce une expérience relative à ces instrumens; lorsqu'ils viennent d'être construits, que le fil métallique est fraîchement enduit de vernis à la gomme laque, l'aiguille aimantée placée dans l'appareil, se dévie de manière à se mettre en croix avec les fils, mais seulement lorsque les deux extrémités du galvanomètre sont séparées; l'effet cesse aussitôt que l'on réunit les deux fils terminaux. M. Peltier attribue ce phénomène au courant qui s'établit dans l'instrument par l'action chimique de l'eau contenue dans le vernis, sur le métal des fils.

M. Aug. Laurent, ayant attentivement observé la forme d'une goutte d'eau que l'on projette dans un creuset rougi à blanc, et qui ne s'évapore que lentement comme on sait, a trouvé cette goutte d'eau dentelé et contenant toujours un nombre pair de dentelures; il y en avait quatre, six, huit, ou dix, mais jamais un nombre impair.

M. Vicot annonce qu'en revêtant intérieurement les tuyaux de fonte d'un enduit de chaux hydraulique, on s'oppose complètement à la formation des tubercules que l'on a signalés dans les conduits d'eau de Grenoble, et qui ont retréci le diamètre de ces tuyaux d'une manière inquiétante pour le service des eaux.

M. Arago communique une lettre dans laquelle un érudit lui apprend qu'en lisant l'histoire des croisades de Wilken, il a remarqué qu'en l'an 1095, aux mois d'avril et de Novembre, il a été signalé une véritable pluie d'étoiles filantes aussi presées que la grêle; cette observation est intéressante pour l'histoire de ces météores, sur lesquels M. Arago a particulièrement attiré l'attention dans ce dernier temps.

Un habile horloger de Stockholm, M. Jurghensen, vient d'imaginer un instrument des plus ingénieux qui donne la température moyenne des 24 heures, sans qu'il soit nécessaire de faire une série d'observations successives pendant cet espace de temps.

150 Caisses Chandelles de suif, en magasin et à vendre par
WM. G. HEWES & Co,
17 oct 34, rue Poydras.

(Communiqué.)

De tous les nombreux faubourgs dont le centre de la ville se trouve environné, il n'en est pas de plus propre et de plus susceptible d'améliorations que le faubourg Franklin, lequel par sa situation avantageuse, ne peut manquer d'être avant peu le foyer d'une nombreuse population; pour mieux s'en assurer, il suffit d'énumérer sa position territoriale, borné par la belle promenade des Bons Enfans où va s'établir le chemin à coulisses de la Terre aux Bœufs, par les Champs Elysées, par l'Avenue Lafayette et le Chemin de Gentilly, placé entre le nouveau faubourg Marigny et Washington; le faubourg Franklin peut à juste titre être désigné après un examen sévère comme on ne peut plus favorable aux améliorations de tous les genres.

En 1827, la Législature de l'Etat accorda à Messieurs Hopkins, Milne et Morse, une charte, leur donnant le pouvoir de faire un chemin à coquilles partant du faubourg Franklin passant à travers le chemin de Gentilly, et s'étendant jusqu'au lac; mais le peu de population et peut être le peu d'énergie de cette partie de la ville fit échouer ce projet.

Depuis cependant (c'est avec le plus grand plaisir que nous en parlons), quelques citoyens entreprenants à la tete desquels nous pourrons citer Messieurs Hopkins, président de la Banque des Artisans, et B. Beauregard marshall de la cité, viennent de prendre des mesures pour remettre cette entreprise en exécution, et n'attendent pour commencer leurs travaux, que l'ascentement de la Législature, afin de pouvoir en toute sûreté être substitué à ceux à qui la charte fut accordée en premier lieu.

Ce chemin en coquilles devra passer sur l'avenue Washington. Quels avantages immenses va rapporter une telle route aux habitans de ce faubourg. Tout le commerce du chemin de Gentilly va maintenant prendre un autre cours; en effet, au lieu de suivre ces chemins détournés alongeant d'une bonne lieue, les habitans pourront par ce moyen se rendre en ville dans quelques minutes. Les habitations augmenteront de valeur, et les maisons de plaisance s'établiront nous n'en doutons nullement, en grand nombre sur les bords de cette belle Avenue Washington, qui sera avant longtemps, nous osons l'espérer, une des promenades les plus agréables et fashionables de la Nouvelle-Orléans. Nous nous proposons de revenir sur ce sujet avant peu.

FRANKLIN.

DERNIERES DATES:

Boston	29 sept	Vera Cruz	1 sept
New York	1 oct	Mexico	7 sept
Philadelphie	3 oct	Londres	24 août
Baltimore	1 oct	Liverpool	25 août
Washington	4 oct	Paris	24 août
Charleston	6 oct	Havre	24 août
Havane	1 oct	Bordeaux	14 août

COMMERCIAL.

Nouvelle-Orléans, 17 Octobre.

VENTES DE COTON.

1153	balles Mississipi & Louisiane		17
689	"	do	17¼
489	"	do	17¼
71	"	do	14¼
434	"	do les prix inconnus,	
13	"	Tennessee, vieux	13
2848			

Havre, 24 août 1836.

Coton.—Notre marché a continué pendant toute la semaine passée être très animé; quoique les demandes ne soient pas si actives elles sont du moins régulières. Les prix sont fermes pour toutes les descriptions; les qualités fines, en conséquence de la grande rareté ont éprouvé une hausse; 177 1-2 ont été payés pour les Louisiane de choix; 170 pour les Mobile, ce qui, l'un dans l'autre demeurent entièrement sur le même pied que les meilleures Louisiane. Si ce n'était pas la rareté du numéraire dans notre marché, aussi bien que la grande quantité de coton vendue pour la consommation les affaires seraient plus actives. Les nouvelles de Liverpool ainsi que celles de chez vous, sont favorables à cet article. Notre approvisionnement est de 53,000, contre 69,000 balles l'année dernière.

PHILADELPHIE, 1er. Octobre.
VENTES D'ACTIONS.

50 actions Banque des Etats-Unis, 119½
50 " do do 119

NEW YORK, 1er. Octobre.

Remarques.—Depuis nos derniers avis, nous n'avons reçu des nouvelles que d'un jour plus récent d'Europe; en conséquence nous n'avons rien d'important de l'étranger. Les nouvelles de l'intérieur sont sans intérêt—la ville a été très tranquille; rien qui put occasionner de l'excitation, si ce n'est l'arrivée du général Harrison, qui a engagé toute l'attention et l'enthousiasme d'un parti, tandis que l'autre est resté spectateur silencieux. Il règne une grande activité dans notre ville—les hôtels ne peuvent suffire aux arrivans, et les quais sont encombrés de navires.

Affaires d'automne. Il s'expédie une quantité immense de marchandises pour les pays de l'Ouest; les bateaux du canal et de la ligne en sont pleins; nous nous trouvons maintenant dans une saison de grande activité; toutes les branches de commerce prospèrent au delà de toute mesure.

Potasse et Perlasse—Il y a eu une hausse de 25 cents dans ces deux articles depuis nos derniers avis. L'approvisionnement dans le marché est généralement peu considérable, et la plus grande partie de ce qui a été offert a été accaparé à $7 25 la potasse et 8 25 la perlasse; cette hausse a probablement été occasionné par une amélioration dans le marché du Hâvre.

Charbon—Les prix se maintiennent si haut, qu'ils offrent de grands avantages à en importer en grande quantité; presque toutes les qualités de charbon dur se vendent à $10; le Liverpool de 12 à 13, et le Sydney et Bridgeport de 9 à 10.

Café—La grande vente de 4000 sacs a été essayé à l'encan, mais la qualité en était inférieure, et il s'est manifesté peu d'activité, presque le tout a été retiré.

Toile d'embalage—Une partie de chanvre a été vendue à 19 cents, et 300 ps de qualité supérieure à l'encan de 12 1-2 à 16½ cents.

Coton—Le marché a été plus actif depuis nos derniers avis du 23 courant, et il s'est fait assez d'affaires, principalement dans les qualités inférieures pour les marchés de Liverpool et de la Méditerranée. Les détenteurs de coton de 1re qualité tiennent fermes, en raison de notre faible approvisionnement, et de l'opinion qui existe, que la nouvelle récolte sera en retard, et que la qualité n'en sera pas aussi bonne qu'on l'espérait; les manufactures se pourvoient bien faiblement: les nouvelles de Liverpool sont d'un jour plus récentes; les marchés continuent à être fermes, et les affaires se maintiennent; l'approvisionnement ici n'excède pas 8,000 balles; nos quotations sont comme suit:

Nouvelle Orléans et Floride	14 à 16
Caroline du Nord	14 à 16
Nouvelle Orléans et Mobile	19 à 20½
Parties de choix	21 à 22

Marchandises sèches—La saison approche de sa fin et l'approvisionnement immense au commencement de la saison, disparait rapidement. Les marchandises françaises ont laissé un plus grand profit aux importeurs que celles Anglaises, quoique toutes aient été vendues avantageusement.

Farine—Le marché a été languissant toute la semaine; les commandes ont diminuées, et nous apprenons du Nord que les moulins ont un approvisionnement de grains de l'Ouest, et qu'ils ont commencé à moudre. Celle de l'Ouest est calme de $9 à 9 25, et ce le du Sud 9 50 à 9 75; on commence à moins craindre une rareté; nos exportations sont presque nulles—se montent seulement à 939 bbls et 50 demi barils.

Melasses—Il y a une demande active pour cet article, et point de baisse dans les prix; les ventes sont de 500 boucauds à 45 cents; Cube, 38 à 41; Nouvelle Orléans, 45 à 46.

Sucre—Il n'y a eu aucun changement depuis nos derniers avis; les ventes de la semaine sont comme suit:

700 à 800 bcds	Porto Rico	9½ à 10 ½
200 "	Ste Croix	point cot nu
400 sacs / 150 à 300 bbls	Brésil blanc	10½ à 1 0½
400 à 500 caisses,	bruts de Cube	9½ à 1 0½

Change—Etranger—Hier était jour de paquebot; une somme considérable en traites sur Londres a été vendue à 108½, ce qui était le cours; sur France, de 517 à 525.

Change—Domestique—Nous ne pouvons mieux faire, qu'en répétant nos observations de la semaine dernière. Il se fait maintenant pour des sommes considérables de billets et de traites en paiement de marchandises, mais généralement à des termes, entièrement hors de la portée des Banques et des courtiers.—La récolte du Sud commence à arriver, et tous les fonds du Sud sont en demande et sont pris sans difficulté par les courtiers engagés dans ce genre d'affaires, et par l'agence de la Banque. Les taux, cependant, sont beaucoup plus élevés qu'ils ne l'étaient auparavant; il y a un grand changement dans cette branche; il y a quelques mois qu'il était presqu'impossible de vendre des traites à longues échéances.

Fret—Les paquebots de Liverpool trouvent maintenant des chargements complets, mais à de bien bas prix; les paquebots français s'en vont presque à vide. Nos paquebots obtiennent de bons chargemens, et font de bonnes affaires. Nous sommes d'avis que les caboteurs dans nos baies et rivières et sur la côte n'ont jamais été mieux employé ou à des prix plus élevés; nous sommes convaincus s'il y en avait le double du nombre actuel, ils trouveraient à s'employer avantageusement.

Marché monétaire—Le commerce généralement ne souffre pas: le commerçant qui n'a pas spéculé sur les fonds ou propriétés foncières, n'éprouve pas de difficulté à faire escompter ses billets d'affaires dans les Banques; il y a cependant une quantité considérable de papier pour propriétés foncières sur la place, et des bons portant hypothèques sur les propriétés dans les environs de la ville, qui sont escomptés dans Wall st. à un et un et demi pour cent; il y a aussi une grande demande, sur actions, et billets en paiement de marchandises sèches, à 4, 6 et 8 mois de date, qui sont pris au même taux. Les depôts dans les Banques sont considérables, mais le retrait, de tous les billets audessous de cinq piastres, de la circulation, a occasionné une demande extraordinaire d'espèces, de nos Banques.—L'ordre du Secrétaire de la trésorerie exigeant que les terres ne puissent être payées qu'en argent, a aussi contribué à le rendre plus rare; et tandis qu'il ne se fait pas de demande pour d'exportation, il y a eu une très grande demande d'argent pour toutes les parties de l'intérieur; ceci n'est cependant que momentané; les espèces destinées pour l'achat de terres et pour autres causes, doivent dans peu de tems, revenir dans les coffres de la ville.

ARGENTS EN ESPECES.

Les tableaux d'exportation ne démontrent aucune demande pour l'étranger, au contraire, le change se maintient plus bas qu'on aurait du s'attendre; les importations, cependant, ont sensiblement diminuées; les fonds dues pour le moment pour l'indemnité, ont été reçus et les troubles du Mexique ont arrêté tout envoi de ce pays. Il y a cependant une forte demande chez nos banques pour remplacer les petits billets, qui se trouvent retirés de la circulation.—La plupart des banques dans cet Etat ainsi que dans le Connecticut, sont obligés de s'adresser à celles de New-York, pour le montant qu'elles ont à payer. Cette ville à, au fait à fournir à tout le pays. L'ordre de la Trésorerie exigeant que les achats de terres, soient payés en espèces, a aussi fait retirer de grandes sommes de la circulation. La demande est si grande, que l'or se vend à un 1 1 2 pour cent. Tout le monnayage des Etats-Unis depuis 1795 jusqu'à ce moment est d'environ $21,000,000 en or et $4[illegible] en argent et [illegible] 515 en sous et demi-sous; dont [illegible] a été monnayé depuis le changement du tarif [illegible].

La nouvelle monnaie de la pièce d'aigle, et de l'aigle d'un cent probablement en circulation vers le 3 [illegible] prochain.—Dans les sept dernières années et demie, il a été monnayé 2,092,112 pièces d'un quart de piastre, 1,283,850 pieces de dix sous et 16,897,700 pièces de cinq sous. Le gouvernement a l'intention, (dit le *Globe*) d'émettre des nouvelles monnaies qui remplaceront les sous, qui sont embarrassantes; elles seront composées d'un mélange d'argent et de cuivre; l'une le demi sou, sera de la dimension de la pièce d'argent de cinq sous; la pièce d'un sou sera de la dimension de la pièce d'argent de cinq sous; la piece d'un sou sera de la dimension de la pièce d'argent de dix sous et la pièce de deux sous et demi sera de la dimension du quart de piastres.

	Cette semaine. Or.	Argent.	Antérieurement, cette année. Or.	Argent.
Antilles,	—	—	45,519	63,761
Indes Orientalles,	—	—	11,000	288,465
Amerique du Sud,	—	4,736	6,000	184,686
Europe.	—	—	—	25,676
L'Afrique,	—	—	800	26,000

STOCKS.—Au commencement de la semaine, il paraissait que les choses s'amélioraient, mais vers la fin, tout ce qui a été gagné fut perdu—Les stocks du Sud et Ouest sont très bas. Actions des Rail Roads Mohawk est à 88 pour 100, aussi bas nous croyons qu'il n'a jamais été ci-devant.

Savannah, 6 oct.

Coton.—Arrivé depuis le 1er. courant, 1555 balles Upland et 7 balles Sea Island. Expedié dans le même tems 121 balles Upland, ce qui laisse en main y inclus ce qui se trouve à bord de batimens le 6 courant, 2336 balles Upland et 79 balles Sea Island. Notre marché au coton a été calme cette semaine, faute d'approvisionnement les parties qui ont été offertes, ont été achetées aux prix de la semaine dernières, c'est-à-dire, 18 cents pour bon à beau; les qualités inférieures n'ont pas été demandées. Les ventes de la semaine se montent à environ 646 balles comme suit, 110 balles à 17 cents 41 à 17 1-2; 104 à 17 3-4; 192 à 17 7-8; 201 à 18.

Marié le 15 de ce mois, par le révérend abbé Moni, Mr. *W Erskine Camp*, de New-York, à Mademoiselle *Corinne J. Morphy* de cette ville.

JOURNAL MARITIME.

PORT DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

Il n'y a pas eu de batimens expédiés hier.

Arrivés.

Lundi, 17 Octobre.

Bateau à vapeur Cloutierville, Benoist, de Louisville
Bateau à vapeur Passenger, Embree, Lafourche
Un chalan, de Louisville, avec un chargement de foin.
Un chalan, de Golconda, Ill. avec un chargement de farine, mais, patates et oignons.

POUR LOUISVILLE & CINCINNATI et les Ports intermédiaires—Le bateau à vapeur bon marcheur COMMERCE, de Louisville, capitaine Chs. Ross, partira pour les ports ci-dessus, jeudi, le 20 du courant, à dix heures du matin. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à
18 oct FORSYTH, GOODWYN & Co.

POUR PHILADELPHIE—Le brick paquebot TREATY, capitaine Dunton, ayant une partie de son chargement engagé, partira sous peu. Pour le reste du fret ou passage, ayant de beaux emménagemens, s'adresser au capitaine à bord ou à HOSKINS & WILCOCKS,
18 oct 28, rue du Camp.

Le navire AMBASSADOR, de Liverpool est actuellement en déchargement en face de l'Hôtel de la Monnaie. Les consignataires sont requis d'envoyer leurs permis à bord et de venir surveiller au déchargement de leurs marchandises. 17 oct

DEMANDE d'un Porteur—On a besoin d'un porteur pour distribuer l'*Abeille*, depuis la rue du Canal jusqu'à la paroisse Jefferson. S'adresser au bureau du Gérant. 18 oct

CHANGEMENT DE DOMICILE.—Henry Lawrence a transporté son domicile du No 13, rue du Camp, au No 5, rue Royale, dans les bâtisses de Mr Musson. 18 oct—3

L. MILLAUDON ayant pris en société Mr H. V. Baxter, ses opérations commerciales seront à l'avenir faites sous la raison de L. Millaudon & Co.
18 oct—4 L. MILLAUDON.

SAVON—200 caisses Savon No. 1 et 2, à vendre par PERKS & HALL,
15 oct No. 2, Levée de devant.

MAQUEREAUX—50 barils Maquereaux No. 3; 50 do do no. 1 et 2, à vendre par PERKS & HALL.
18 oct

LIQUEURS—70 barils Eau de vie de New-York, 30 do Genièvre do., dernièrement reçu et à vendre par
18 oct PERKS & HALL.

CAFE de JAVA—100 sacs Café de Java, dernièrement reçu et à vendre par PERKS & HALL.
18 oct

CORNICHONS & SAUCES—Un grand assortiment de Cornichons et Sauces fraiches, reçus de Boston, de la marque d'Underwood, à vendre par PERKS & HALL,
18 oct 2, Levée de devant.

WHISKEY & Huile de Palmachristie—250 barils Whiskey, 30 demi barils Huile de Palmachristie, en déchargement du bateau à vapeur Cloutierville, à vendre par G. DORSEY,
18 oct 44, Nouvelle Levée.

ON désirerait trouver immédiatement une nourrice, une sans enfans serait préférée. S'adresser à madame Frémaux, rue Royale, près de l'encoignure Toulouse. 18 oct—3

CUCULLU, LAPEYRE & Co., offrent à vendre:
900 sacs Café vert de Cube;
200 balles Tabac en feuille, (Vuelta Abajo);
500 milliers Cigares de qualité supérieure;
Amandes épluchées (Esperanza), en barils et en caisses. 18 oct

AVIS—Le soussigné est autorisé par la direction à négocier les bonds de la Compagnie de Navigation d'Orléans, pour une somme de cent mille piastres, à l'effet d'obtenir les fonds nécessaires, pour améliorer la navigation du Bayou St. Jean et du Canal. Les bons sont divisés en coupons de cinq cents piastres. Sur cette somme quarante mille piastres sont payables dans vingt cinq ans, et les soixante mille restant, dans trente ans. Ces bons portent intérêt à raison de six pour cent par an, payable semi-annuellement, au bureau de la compagnie, dans cette ville, et les paiements sont garantis par la première Municipalité.

Les propositions pourront être adressées au soussigné ou laissées entre les mains du secrétaire, au bureau de la Compagnie, au bassin Carondelet.
18 oct J. H. HOLLAND, président.

LES soussignés viennent de recevoir par le navire Natchez, 3 caisses Bas de coton bleus; 1 caisse de Pélerines brodés; 1 do Foulards en soie et satin; 1 do de Robes garnies en dentelle très riches; 1 caisse de Tabliers de soie cirés; 2 caisses de mouchoirs de batiste 5 caisses Toile de Russie, blanches; 10 do. grosse Toile.

Aussi—84 pièces Toile d'Emballage, que l'on vendra à très bas prix et des termes avantageux.
ANDREWS & BROTHERS,
18 oct 19, rue de Chartres.

VACHES A VENDRE—Quatre Vaches Laitières avec leurs suivants. S'adresser encoignure Mandeville et Bons Enfans, faubourg Marigny.
18 oct—3

JUMENT EPAVE.

IL a été conduit chez le soussigné le 17 du courant, une JUMENT bai brun, ayant une étoile blanche au front, et une raie blanche sur le nez, boitant du pied droit de derrière.

Si la dite jument n'est pas réclamée dans les dix jours qui suivront le présent avis, elle sera vendue à l'encan par le soussigné, le 29 du courant, au domicile de Mr. A. Piernas.
18 oct—3 J B ALLARD, syndic.

A. Daniel & Goodman contre Jn. R. Pulley.
COUR DE DISTRICT.—En vertu d'un writ d'alias fieri facias à moi adressé par l'hon. Cour du 1er. District Judiciaire, il sera vendu sur les lieux, rue Champs Elysées, vis à vis le hangard du chemin à coulisses du Lac Pontchartrain, en cette ville, le lundi 31 octobre, à midi,

Le contenu d'un magasin de comestibles, consistant savoir: Jambons, plat côtés, épaules, sucre, sel, farine, &c. Saisi dans l'affaire ci-dessus
Conditions: comptant.
18 oct FRED. BUISSON, Shérif,

PAROISSE DE JEFFERSON.
Cour des Preuves.
Succession de François Godefroy Boutté.

SAMEDI le 22 courant, à 9 heures du matin, en vertu d'un décret de la Cour des Preuves de la Paroisse de Jefferson, en date du 30 Septembre, 1836, je vendrai à l'encan sur l'habitation du défunt, situé dans le district de Barataria en cette Paroisse, divers objets de ménage, une pirogue, un cheval creole, et quelque bêtes à cornes dépendant de la succession de François Godefroy Boutté, décédé.
Conditions—Comptant.
18 oct F. DUGUE, Juge.

MAIRIE DE LA NLLE.-ORLEANS.
LE prix de la farine fraiche est aujourd'hui de $9 50 le baril; d'après le tarif les boulangers donneront pendant la semaine prochaine à partir de lundi 17 du courant; trente deux onces de pain pour un escalin. Les pains de trois pour un escalin devront peser vingt cinq pour cent, en sus.
Nlle Orléans, le 15 octobre 1836.
17 oct D. PRIEUR, maire.

Nouvelle Orleans, le 15 Oct. 1836.
A une assemblé de la compagnie des pompiers de la Pompe Phœnix No. 8, Mr. J. R. VIENNE a été nommé Secrétaire de ce corps, en remplacement de Mr. P. G. BAYHI, démissionaire.
P. G. BAYHI.

Les personnes dont les noms suivent ont été élues officiers de la Pompe Phœnix No. 8:
F. L. MORRIS, Foreman.
P. E. JOLLY, Assistant Foreman.
B. NIVETTE, 2d do
D. C. FARRAR, Stewart.
JOHN KILSHAW, Trésorier.
ALBERT PIERNAS, JOS. DOMINGUEZ, F. ANDRY, } Sapeurs.
17 oct—3t J. R. Vienne, Secretaire.

Maison d'éducation.
LES sieurs Platet frères, ont l'honneur d'informer le public, qu'à dater de ce jour, ils tiendront leur institution rue des Remparts, entre Quartier et Esplanade; les appartemens sont plus vastes et beaucoup plus commodes que ceux qu'ils ont occupés jusqu'à ce jour. Il leur sera facile d'accélérer les progrès des élèves qui leur seront confiés. 17 oct—4

M. E. SALVATORY, cuisinier, traiteur, rue Royale No. 296, désirant complaire au desir qui lui a été manifesté par plusieurs de ses habitués, prévient le public qu'il est disposé à ouvrir chez lui une table d'hôte, et qu'il ne lui manque que quelques personnes pour donner à son établissement tous les avantages qu'il peut présenter.
[illegible] oct—3 E. SALVATORY.

ACTIONS A VENDRE—De la Banque du Commerce, de la Cité de la Louisiane, ainsi que de la Compagnie des Négocians, Atlantique, de la Louisiane, et de la Presse à Coton de la Levée.

Pour plus amples renseignements, s'adresser au No. 119, rue Royale. 17 oct—6

Ventes à l'Encan.

PAR M. BARNETT, Sr.

IL sera vendu à la folle enchère de Mr. L. J. Pilié fils, dans les dix jours qui suivront la date de cet avis, si d'ici là, il n'a pas rempli les conditions de l'adjudication qui lui a été faite le 25 août dernier, quatre terrains dans l'îlet No. 36, de la division Dessou, au faubourg Washington.

Conditions, à la vente. 18 oct

PAR M. BARNETT Snr.

IL sera vendu, samedi prochain, 22 du courant, à midi, à la Bourse Hewlett:

La mulâtresse Kitty, âgée d'environ 27 ans; Kitty est habituée à travailler dans le champ, elle est aussi bonne marchande de lait, et garantie des vices et maladies prévus par la loi.

Conditions: Trois cent piastres le 3 avril 1837, trois cent piastres le 3 avril 1838, et la balance comptant.

L'acte de vente chez F. Grima, notaire, aux frais de l'acquéreur. 18 oct

PAR BARNETT, Sr.

IL sera vendu, le mardi, 25 octobre, à midi, à la Bourse Hewlett, les esclaves qui suit:

John, âgé de 26 ans, un excellent forgeron et un peu manœuvre de champ.

Sarah, âgée d'environ 20 ans, bonne repasseuse et bonne négresse de champ.

Isaac, âgé d'environ 19 ou 20 ans, bon domestique de maison, cocher et nègre de champ.

Tous ces esclaves sont garantis des vices et maladies prévus par la loi.

Conditions: 6 mois de crédit, pour billets endossés à satisfaction et portant hypothèque.

Actes de vente pardevant Wm. Boswell, notaire public, aux frais des acquéreurs. 18 oct

PAR J. LE CARPENTIER.

IL sera vendu jeudi prochain, à 10 heures du matin, dans la rue Julia, à l'encoignure de la rue St. Charles.

Une quantité de meubles, sideboards, sophas, chaises d'acajou, tables à cartes, armoires, bois de lits, bureaux, &c.

Conditions, à la vente. 18 oct

PAR F. DUTILLET & DELERY.

IL sera vendu, samedi prochain, le 22 du courant, à midi, à la Bourse Hewlett,

Deux Lots de Terre, situés au faubourg Franklin, mesurant chacun 31 pieds de face aux Champs Elysées, sur 111 pieds de profondeur. Le terrain No. 1, forme l'encoignure des Champs Elysées, et de la rue du Génie. Les dits terrains sont situés dans l'îlet avant celui où est bâti l'hôpital du Docteur Luzemberg.

Conditions: 6 et 12 mois de crédit, en billets endossés à satisfaction et hypothèque.

Les actes de ventes par devant Carlile Pollock, notaire public. 18 oct

ETAT DE LA LOUISIANE.—Paroisse de Jefferson.—Cour des preuves.—Succession de François Gadefroy Boutté.—Samedi le douze Novembre prochain à midi conformément à un décret de la Cour des Preuves de la Paroisse de Jefferson en date du 30 Septembre, 1836, je vendrai à l'encan à l'Arcade de Banks, rue des Magasins, dans la ville de la Nouvelle-Orléans, les propriétés et les esclaves ci-après décrits, dépendant de la succession de François Godefroy Boutté, décédé.

1. Une portion de terre située sur la rive droite de la rivière Ouacha dans le district de Barataria en cette Paroisse, mesurant seize arpens plus au moins de face a la dite rivière sur toute la profondeur qui peut y avoir depuis la dite rivière jusqu'au Bayou Pierro, bornée d'un coté par la propriété de Vincent Perrin alias Champagne, et de l'autre par celle de François Thinapherne Boutté, ensemble les appartenances, dépendances, &c.

2. Une négresse nommée BETSY, âgée d'environ trente quatre ans.

Une négresse nommée SALLY, ayant les deux jambes coupées.

Une négresse nommée LOLOTTE, âgée d'environ trente-cinq ans, avec ses trois enfans, Charles âgé de neuf ans, Célima de six ans et Victoire de trois ans.

Conditions—La terre payable un cinquième comptant, et la balance à un et deux ans de crédit, du jour de la vente. Les esclaves un cinquième comptant, et la balance à six et douze mois de crédit.

Le prix de l'adjudication pour ce qui regarde les paiemens à terme, sera payable en billets endossés à la satisfaction de l'administrateur et portant hypothèque sur les propriétés vendues jusqu'à parfait paiement.

18 oct F. DUGUE, juge.

SAVON—300 caisses Savon de la marque de J. Gould, en débarquement et à vendre par
Robt. M. WHITE.
15 oct rue des Magasins, No. 25.

25 BARILS et 10 pipes d'huile de Spermaceti; 120 do. huile de baleine, clarifiée; 100 Caisses savon de Castille; en débarque ment et à vendre par VILLATTE & TOLEDANO,
15 oct Vieille-Levée, no. 56.

CIGARRES.—150,000 Cigarres de Quintana; 200,000 do Moreno, et d'autres de différentes marques, en magasin, et à vendre par
WM. HANEMANN & Co.,
14 oct—3 86, rue de Chartres.

CHANGEMENT DE DOMICILE—Le Magasin de graines de jardinage de Wm. Hanemann & Co., a été transporté à la rue de Chartres, No. 86, entre Conti et Bienville.

Aux Marchands en Gros—Des graines de jardinage seront vendues aux prix du Nord. Ces graines garanties être de la récolte de l'année 1836. 14 oct—3

VIN DE CHAMPAGNE—De la marque Lion à vendre par
EASTMAN & BROTHERS.
15 oct Vieille-Levée

RUM—100 bls. Rum de N. E. à vendre par EASTMAN & BROTHERS,
15 oct Vieille Levée, no 130

SACS—3000 sacs en piles, en magasin et à vendre par ROBT M. WHITE,
15 oct rue des Magasins, No. 25.

PORC Mess & M. O.—Quelques barils en magasin et à vendre par
LAYET & AMELUNG,
15 oct rue Poydras, no 24

JAMBONS.—950 barils Jambons de Cincinnati à vendre par LAYET & AMELUNG,
15 oct rue Poydras, no 24

WHISKEY rectifié—350 barils en magasin, à vendre par LAYET & AMELUNG,
15 oct rue Poydras, no 24

GRAISSE—1500 barils en magasin, à vendre par LAYET & AMELUNG,
15 oct rue Poydras, no 24

FARINE.—250 barils fraiche et aigre, à vendre par LAYET & AMELUNG,
15 oct rue Poydras, no 24

LETTRES DE CHANGE—Sur Paris et Londres, en sommes convenables, à vendre par
15 oct—5 L. MILLAUDON.

A VENDRE.—En magasin, une grande quantité de maïs, avoine et foin, à bas prix.
L. A. LEMOYNE,
15 oct Rue Julie, no. 83, entre Magasins et Tchoupitoulas.

AVIS.—Les soussignés ont formé une société sous la raison de SOMERS & ALEXANDER, à l'effet de transiger les affaires par Commission, et de faire des envois de cette ville. D. SOMERS.
L G ALEXANDER.

Références—Lambeth & Thompson, Herman, Briggs & Co. } Nlle-Orléans.
Alfred Cochran, Natchez.
Martin & Aikin, J W Taylor, esq. } Vicksburg.
W H Pope, esq. Bruce & Newton, Thos. J Martin & Co. } Louisville.
Birkhead & Pearce, Baltimore.
Bevan & Humphreys, Philadelphie.
B. Aymar & Co. New York.
14 oct—1m

LIQUEURS—Un assortiment de Liqueurs françaises de première qualité, à bon marché, pour clôre une consignation.
WM. HANEMANN & Co
14 oct—3 No. 86, rue de Chartres.

GARDES D'ORLEANS,
ATTENTION!!!

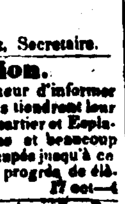

LES Deux Compagnies prendront les armes dimanche, 23 octobre, pour célébrer leur 13ème anniversaire.—Lieu ordinaire du rendez-vous, à 6 heures et demie du matin; l'appel se fera à 7 heures très précises.—Equipement complet; sac sur le dos, bonnet de police dans le sac, habit bleu, pantalon blanc.

Par ordre du capitaine,
GUSTAVE CRUZAT,
15 oct—7 Sergent major.

A LOUER.

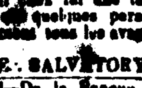

DEUX Magasins dans la rue Bienville, en face du comptoir de J. H. Field et Co.—Possession sera donnée le 1er. novembre, ou avant si on le désire. G. R. STRINGER,
15 oct 50, rue du Canal.

CHARLES H. GRANT & CO.
No. 46, rue de Chartres.

TIENNENT constamment un assortiment considérable de MEUBLES ELEGANS, COMMODES et TOILETTES
Chaises en acajou, érable, bois de fantaisie, etc. miroirs, glaces, matelas en crin, en mousse, en paille de maïs, etc. 14 octobre

50 Barils de Whiskey rectifié, à vendre par HENRY, LATAPIE & Co.
9 sept Vieille Levée, no. 63.

ON DESIRE acheter un bon petit cheval créole. S'adresser au bureau de cette feuille. 14 oct

C. A. FESSARD, ouvrira incessamment à son domicile, rue Bourbon, No. 185, près de la rue St. Pierre, un cours-pratique de tenue de livres en parties doubles, de 6 à 8 heures du soir.

Il donne aussi des leçons en ville, et il peut encore tenir quelques jeux de livres. 4oct—6

M. S. Cucullu, Lapeyre & Co., offrent à vendre:
1200 sacs Café vert de la Havane;
225 balles Tabac en feuilles, (Vuelta Abajo);
500 milliers Cigarres de 1ère. qualité;
Amandes en barils et en caisses. 11 oct

AVIS.—Le soussigné ayant perdu les certificats ci-dessous, prévient le public que, trois mois après la date du présent avis, il s'adressera pour le renouvellement des dits certificats.

Certificat No. 30, pour 306 actions de la compagnie de la Bourse et Banque.
" No. 78, pour 100 do de Banque de Commerce.
" No. 62, pour 15 do de Banque des Négocians et Artisans.
" No. 76, pour 10 do de la Compagnie de la Bourse.
" No. 24, pour 25 do de la Compagnie d'Assurance de Commerce.
6 oct—6t J. F. BARBIER.

PANACEE D'INDIEN, remède infaillible pour la guérison de la syphilis, des maladies provenant d'un mauvais usage du mercure, de la goutte, des rhumatismes &c. &c. à vendre à la pharmacie de
[illegible] A. A. P. EYCHAUD.

Ventes à l'Encan.

Par R. FORSTALL & Co.
Bureau No. 40, rue du Camp.

Appareil pour la clarification du sucre, &c.

IL sera vendu mardi 25 du courant, à midi, No. 475, rue Tchoupitoulas, tous les ustensiles d'une raffinerie, consistant plus particulièrement en un nouvel appareil agissant d'après le nouveau système de la vapeur, et par lequel on peut cuire et clarifier 12,000 livres du sucre par jour. Cet appareil peut grandement suffire aux plus fortes sucreries, et offre un avantage d'autant plus appréciable que les sucres qui en proviennent sont beaucoup plus beaux, que ceux obtenus, n'importe par quel autre procédé, et qu'il ne fournit que très peu de melasses.

Les personnes qui désireront obtenir de plus amples informations, sont invitées à se rendre sur les lieux avant le jour de l'encan. Elles y trouveront tous les jours, depuis 8 jusqu'à 11 heures A. M., quelqu'un qui se fera un plaisir de répondre à toutes les questions qui pourront lui être soumises.

On vendra aussi le même jour, les bâtisses que comporte l'établissement.

De plus, une fabrique de chocolat par le procédé Italien, incontestable par ses avantages.

Enfin plusieurs meubles, tels que: armoire, lits, tables, &c.; ainsi qu'une bibliothèque composée d'excellent ouvrages Français.

Conditions, comptant; le propriétaire quittant la ville. 17 oct—8

PAR H. DOMINGON & BARNETT Sr.

IL sera vendu samedi prochain, 22 du courant, à la Bourse Hewlett, encoignure des rues de Chartres et St. Louis, à midi précis, à la folle enchère des personnes ci-après nommées qui n'ont pas rempli les conditions de leur adjudication du 27 septembre dernier, les terrains ci-après désignés, suivant les plans dressés par L. Bringier, le 21 septembre dernier;

Le Terrain No. 2, îlet 20.	Jacques Morals.
Les Terrains Nos. 5,6, 7 et 8, îlet 29	D. Headec.
13 Terrains, îlet 61,	Denis Mosé.
24 Terrains, îlet 66,	Denis Mosé.
24 Terrains, îlet 71,	Denis Mosé.
13 Terrains, îlet 72,	L. Déjean.
13 Terrains, îlet 73,	Denis Mosé.
13 Terrains, îlet 76,	Walton McKowm.

Conditions—Un et deux ans de crédit, à dater du 27 septembre dernier, jour de l'adjudication des susdits terrains, en billets endossés à la satisfaction du vendeur et hypothèque jusqu'à parfait paiement. Les actes de ventes seront passés chez MM. Théodore Seghers et Octave de Armas, notaires, aux frais des acquéreurs, et les dits acquéreurs seront tenus à se faire mettre en possession à leurs dépens; et si dans dix jours à dater du jour de l'adjudication ils n'ont pas rempli les conditions de la vente, leurs terrains seront vendus à leur folle enchère sans que le vendeur soit tenu de remplir les formalités voulues par la loi, le public est prévenu que les terrains font partie des 1000 qui ont été vendus le 27 septembre dernier, et qu'ils se trouvent sur une terre très-élevée, comme il leur est possible de se convaincre, soit en allant sur les lieux, soit en s'adressant aux acquéreurs de ces terrains, qui ont été voir l'emplacement. M. Facio, chargé de la coupe de bois, s'empresse de défricher, ce qui ne laissera pas que de donner un coup d'œil agréable lorsque de la Levée on pourra voir le chemin de Gentilly et s'y rendre de la manière la plus convenable. Déjà plusieurs acquéreurs de ces terrains ont contracté avec des entrepreneurs pour bâtir des maisons, ce qui ne laissera pas que de donner une grande valeur aux propriétés des acquéreurs des 1000 terrains. M. Bringier doit se rendre sur les lieux mardi prochain, pour mettre plusieurs propriétaires en possession, afin que les travaux de bâtisses puissent commencer dans le courant de la semaine.

17 octobre—4

PAR B. BOUNY.

IL sera vendu mardi, 18 du courant, à 11 heures et demi, à la Bourse de Hewlett, pour cause de départ,

Une mulâtresse nommée Phœbé, âgée de 30 ans, bonne cuisinière, sachant faire un peu la pâtisserie et les confitures, parfaite blanchisseuse et repasseuse, avec son fils Louis, quarteron, âgé de 10 ans. Tous deux garantis des vices et maladies prévus par la loi.

Conditions—6 et 12 mois de crédit, en billets endossés et hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement.
17 oct—4

PAR JOHN M. BACH.

IL sera vendu, mardi, le 18 octobre 1836, à midi, à la Bourse Hewlett, (sans réserve)

L'ISLET No. 19. situé dans le faubourg Bouligny; cet islet est très élevé et presque tont entouré; étant à trois islets du fleuve et du Rail-road, et vis-à-vis le Dry-Deck. Ceux qui désirent placer leurs fonds à profit, auront rarement un avantage aussi favorable; et se trouve beaucoup de maisons dans le voisinage et les améliorations augmentent journellement.

Conditions: 2/5 en six mois et la balance à 9, 12 et 18 mois de crédit, pour billets endossés à satisfaction et hypothèque jusqu'à parfait paiement.

Actes de vente pardevant T. Seghers, notaire public, aux frais des acquéreurs. 15 oct

PAR M. BARNETT, Sr.

IL sera vendu, le samedi, 29 octobre prochain, à midi, à la Bourse, encoignure des rues Chartres et St. Louis:

DIX TERRAINS,—Situés dans le faubourg Tremé, de manière à augmenter de valeur par suite des améliorations importantes qui vont être faites dans ce quartier. Le plan sera exposé avant la vente et de plus amples détails seront donnés lors de la criée.

Les conditions sont comme suit, savoir:

Les acquéreurs se mettront au lieu et place des vendeurs pour les termes des paiements à échoir: paieront un 5ème comptant et pour la balance fourniront leurs billets à deux et trois ans avec endossement à satisfaction et hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement.

Les actes de vente seront passés chez Jules Mossy, notaires public, aux frais des acquéreurs. 15 oct—13

PAR J. LE CARPENTIER.

IL sera vendu, Samedi 22 Octobre, 1836, à 5 heures précises de l'après midi, à la Salle Washington, rue St. Philippe, entre Royale et Bourbon.

La location de la Buvette et du Restaurant pour la saison des bals, devant commencer le 5 Novembre, 1836, et finir à la clôture des bals.

Conditions—Un tiers comptant, un tiers le 1er Janvier, et un tiers le 1er Février, 1837. Le bail sera passé pardevant Feraud, notaire public, aux frais de l'adjudicataire. 15 oct

PAR M BARNETT, Sr.

Grande vente de 300 Terrains de Valeur au Faubourg Franklin.

MERCREDI prochain, le 19 Octobre, il sera vendu à la Bourse Hewlett, par Barnett, Encanteur, à MIDI,

Plusieurs ILETS DE TERRE de très grande valeur, situés près de la promenade des Bons Enfans et du chemin à coulisse, allant au Lac Pontchartrain.

De toutes les ventes de Terrains faites dans les faubourgs en bas, celle-ci est sans contredit la plus favorable aux acheteurs et spéculateurs; tous ces terrains se trouvent par leur position presque au centre des affaires, et beaucoup plus rapprochés que le faubourg Washington.

Plusieurs ilets se trouvent situés sur l'avenue Washington, (qu'une compagnie qui doit nouvellement se former, va ouvrir jusqu'au Lac) traversant le chemin de Gentilly, faisant sur la dite avenue un beau chemin en coquilles. Ceux qui doivent encore de ce projet peuvent pour plus amples informations s'adresser à Messieurs Hopkins, président de la Banque des Artisans; à B. Beauregard, marshall de la cité.

Des plans lithographiés seront distribués au moment de la criée.

Les actes doivent se passer chez Théodore Seghers, dans les quinze jours qui suivront la vente à l'encan, on fera vendre à l'expiration de ce terme à la folle enchère de ceux qui n'auront pas signé leurs actes.

Conditions—Un dixième comptant, la balance à 6, 12, 18 et 24 mois de crédit, en billets endossés et hypothèque.

Les acquéreurs qui préféreront ne pas donner d'endosseur, auront cette faculté en escomptant un de leurs billets au taux de 10 pr. cent. 14 oct—6

PAR BARNETT Sr. & J. H. DOMINGON.

Il sera vendu sans réserve aucune,

JEUDI, 20 du courant, à midi, à la Bourse Hewlett, encoignure des rues Chartres et St. Louis,

Deux cents beaux Islets.

Situés près du Détour, au dessous de cette ville, faisant face au fleuve, avec droit de batture et s'étendant dans sa profondeur par une terre élevée et bien égoutée, où l'on cultivait auparavant la canne à sucre.

Afin de favoriser les spéculateurs autant que possible, les dits islets seront divisés généralement en terrains de soixante pieds de face sur une profondeur de 120, 150, à 200 pieds.

L'établissement du chemin à coulisses de la Terre aux Bœufs, les embranchemens qui en partiront pour aller aboutir au fleuve, rendront la communication de tous ces points, avec la Nlle. Orléans, rapide et facile.

Les étrangers pourront choisir cet endroit pour résidence d'été, préférablement à tout autre. La salubrité reconnue de ces lieux, la manière dont la coupe des bois a été ménagée lorsqu'ils furent défrichés, et l'agrément de ne pas avoir de trop s'éloigner de la ville et d'être à portée de connaître à chaque instant ce qu'il s'y passerait d'important, enfin l'excellente qualité de la terre pour la culture du jardinage, les rendent susceptibles d'être promptement peuplées. Du reste, les grandes améliorations qui sont projetées par la 3me. municipalité et celles que plusieurs capitalistes sont dans l'intention d'étendre beaucoup plus loin, ne peuvent qu'accroître la valeur de ces propriétés et engager les spéculateurs à faire des acquisitions, qui plus tard leur donneront de grands bénéfices.

Le plan sera exposé à la Bourse avant la vente.

Conditions:—6, 12, 18, 24 et 30 mois de crédit, en billets endossés à la satisfaction du vendeur et hypothèque jusqu'à parfait paiement. Les personnes qui donneraient un quart comptant, seront admises à ne pas fournir d'endosseur pour leurs billets. En cas de non paiement à leur échéance, ils porteront un intérêt de dix pour cent par an, sans que pour cela on retarde d'aucune manière les paiemens.

Les actes de vente aux frais des acquéreurs.
14 oct

UN Français, non marié, âgé de 36 ans, récemment arrivé de France à la Nlle. Orléans, désire occuper une place d'instituteur ou de précepteur pour la langue française, à la ville ou à la campagne; il est muni de nombreux et excellents certificats de bonne vie et de bonnes mœurs, notamment d'un brevet de capacité que lui a délivré une des premières académies de France.

Sa capacité consiste dans la lecture, la calligraphie, l'arithmétique, la grammaire française et latine, la géographie, l'histoire, &c.

S'adresser rue de Chartres, No. 180. 13 oct.

A VENDRE—La goélette BEE, du port de 67 tonneaux, ayant été complètement réparée sous l'inspection des gardiens du port. C'est un bâtiment solide, enrégistré A1, qui a été originairement construit pour faire un bâtiment de guerre, il est doublé et chevillé en cuivre et propre au commerce mexicain. On peut la voir de l'autre bord du fleuve près du ferry. Pour plus amples détails et pour les conditions, s'adresser à
KOHN, DARON & Co.
17 oct rue Bienville, No. 26

MAIS—550 sacs Maïs, en débarquement du bateau à vapeur Prairie, à vendre par
17 oct R. GRONING & Co.

A VENDRE—Un bon Cheval de selle. S'adresser au soussigné, au coin des rues Canal et Bourbon.
17 oct—3 J. B. TRINCHARD.